

Objet : Refus de participer à la Prime d'Excellence Scientifique

Nous considérons que :

- Notre travail n'est en aucun cas le strict fruit de nos travaux individuels, mais au contraire le fruit d'une dynamique de réseau et d'un travail collaboratif impliquant tous les personnels et tous les étudiants. L'individualisme, la compétition inter-individuelle et le productivisme promus par les primes individuelles ne favorisent pas l'épanouissement des passions, de la créativité et de la rigueur ;
- L'excellence est devenue un mot vide de sens, employé à toutes les sauces depuis quelques mois (IDEX, laboratoires d'excellence, etc.) et qui cache des principes d'évaluation et de mérite plus que hasardeux (notamment lorsqu'il s'agit du facteur d'impact des revues dans lesquelles nous publions). Les critères d'évaluation de ce qui constitue une « contribution exceptionnelle à la recherche » ne sauraient reposer sur le critère exclusif de distinction par un prix scientifique, notamment du fait de l'extrême hétérogénéité des modalités d'attribution de ces prix ;
- La PES se substitue à la PEDR qui était attribuée au niveau national sur des montants forfaitaires. La PES est distribuée au sein de nos établissements selon des critères locaux, s'appuyant (provisoirement jusqu'en 2012) sur des notes (A, B ou C) attribuées par une instance nationale sous des contraintes absurdes de quotas. Ces modalités d'attribution de primes participent à la généralisation de l'usage d'indicateurs quantitatifs "d'excellence" et de "performance". Leurs effets délétères mettent en péril l'avenir de la recherche ;
- Le choix des bénéficiaires et des montants de la PES par les Conseils Scientifiques change la nature de leur rôle en les rendant acteurs de la rémunération de leurs collègues. Ce système contribue au recul de notre statut national, qui a été précisément instauré pour garantir notre indépendance et notre liberté afin de remplir au mieux nos missions. La PES, comme le développement des financements sur projets et le renforcement des pouvoirs des directions universitaires sur nos missions et nos rémunérations, compromet gravement cette indépendance indispensable à la création et la transmission des savoirs ;
- L'attribution de primes individualisées ne saurait remplacer ni les revalorisations salariales, ni les créations de postes. Ces primes non seulement ne répondent pas aux besoins et aux aspirations de la communauté universitaire, mais elles ajoutent des tâches d'évaluation inutiles et contre-productives.

Nous déclarons refuser individuellement de candidater à la Prime d'Excellence Scientifique.

Nous nous opposons à l'extension et la généralisation d'un système de primes individuelles qui nourrissent le clientélisme et la concurrence au sein de l'Université, quand nos missions de service public appellent à la solidarité et à l'esprit d'équipe.

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de nos respectueuses salutations.

Premiers signataires : Fabien Perrin, Thomas Blossier, Sylvie Benzoni, Fabien De Marchi, Raphaël Sablong, Michel Fodimbi, Olivier Dezellus, Hubert Hansen, Florence Piola, Cédric Desroches, Olivier Gluck, Christian Gautier, Christophe Bruel, Lionel Médini, Dominique de Ligny, Muriel Vander Donckt, Karine Monteil, Michaël Beuve, Bernard Cellot, Fernand Chassagneux, Marie-Cécile Guernier, Muriel Rabilloud, Marie-Ange Lebeault, Véronique Deslandres, Michael Mrissa, Dominique Berger, Rouchdi Bahloul, Serge Fenet, Nadia Baskali-Bouregaa, Catherine Morlay, Jean Pierre Sautot, Marc Philippe, Thierry Lafouge, François Bonneton, Benoît Encelle, Eric Chabanaud, Etienne Testa.

Initiative soutenue par la CNT Sup' Recherche, la FERC CGT, SLR, le SNESUP FSU et Sud Éducation